



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'islamisme radical

Question au Gouvernement n° 742

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ISLAMISME RADICAL

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Masson, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Louis Masson. Monsieur le ministre d'état, ministre de l'intérieur, je reviens – l'actualité le commande – sur l'attentat de Trèbes. Avec la plus grande solennité, je veux rendre, à mon tour, un vibrant hommage à mon jeune frère d'arme, le lieutenant-colonel, bientôt colonel, Arnaud Beltrame qui, avec courage et abnégation, a offert sa vie pour en sauver une autre. J'exprime ma très vive émotion face à ce drame et présente ma compassion et mes condoléances très attristées à ses proches et, plus largement, à la Gendarmerie nationale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM et MODEM.)* J'ai également une pensée pour les trois autres tués, les quinze blessés de ce nouvel épisode terroriste, et les familles qui sont dans la peine. Je ne doute pas un instant que tous, ici, partagent ces sentiments profonds.

Cela étant, monsieur le ministre, l'émotion ne doit pas nous aveugler. Vous le savez fort bien, les quartiers prioritaires de la politique de la ville constituent, malheureusement, un environnement favorable à ces djihadistes radicaux. Les lois de la République y sont peu ou pas appliquées. Les policiers, gendarmes ou pompiers, parfois les ambulanciers, médecins ou journalistes, y sont régulièrement agressés ou menacés. Ces quartiers périphériques sont, la plupart du temps, abandonnés à des organisations criminelles, dans un contexte de trafics de drogue, d'armes et autres, lesquelles organisations dictent leurs propres lois, règlent leurs comptes et prennent en otage d'innombrables familles impuissantes et contraintes à l'omerta pour éviter les représailles. Quant aux jeunes, au grand dam de leurs parents, ils sont à l'école du crime et exposés à l'influence des salafistes.

Le sacrifice suprême du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame nous ramène à nos lâchetés et à nos renoncements. La meilleure manière de lui rendre l'hommage qu'il mérite est de réarmer l'État partout où cela est nécessaire, en rétablissant, au besoin et a minima, l'état d'urgence dans tous les quartiers prioritaires. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Thibault Bazin. Il a raison !

M. Jean-Louis Masson. Monsieur le ministre, presque un an après votre prise de fonction, vous ne pouvez plus vous réfugier derrière vos prédécesseurs. Quelles sont les instructions que vous allez donner pour neutraliser les structures logistiques qui facilitent les passages à l'acte des islamistes radicaux ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, *ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Monsieur le député, juste avant la séance de questions d'actualité au Gouvernement, j'accueillais le cercueil d'Arnaud Beltrame, avec son épouse et sa famille. Croyez-moi, c'était un moment d'émotion profonde. L'acte qu'il a accompli est héroïque : prendre la place d'une femme otage et sacrifier sa vie. Comme l'a dit le Président de la République à plusieurs reprises, c'est l'un des héros de notre nation. Aujourd'hui, il a une place à part dans l'histoire de notre pays.

Monsieur le député, croyez-moi, depuis que je suis au ministère de l'intérieur, je prends conscience tous les jours de nos difficultés. C'est pour cela que nous avons d'abord maintenu l'état d'urgence, et que nous avons ensuite fait passer la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme – SILT. Je me souviens qu'il était souvent reproché à cette loi, à l'époque, d'être liberticide. Il a fallu affronter ces critiques.

L'état d'urgence serait la solution, dites-vous. Je veux simplement vous rappeler que les attentats de Magnanville, de Nice, de Saint-Étienne-du-Rouvray, de Marseille-Saint-Charles, et l'assassinat de Xavier Jugelé sur les Champs-Élysées ont été commis pendant l'état d'urgence.

M. Éric Ciotti. Quelle mauvaise foi !

M. Gérard Collomb, *ministre d'État*. Alors, oui, il faut aller de l'avant, mais ce sera une lutte de tous les instants. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

M. Claude Goasguen. Laquelle ?

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Masson](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 742

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2018](#)